

Donner la mort, un progrès ?

Tous étaient en proie à l'angoisse et hors d'état de se comprendre les uns les autres. Chacun cependant croyait être seul à posséder la vérité et se désolait en considérant ses semblables. Ils ne pouvaient s'entendre sur le bien et le mal et ne savaient qui condamner ou absoudre.

DOSTOIEVSKI : *Crime et châtiment*

Quelle conception de la mort ?

À côté des réflexions éclairées par le droit, la philosophie, la pratique médicale, à côté des témoignages prenants publiés sur ce site, je pense que les œuvres d'imagination : romans, films... permettent d'approfondir notre vision de la mort, donc de l'euthanasie. Que nous disent ces œuvres, devenues des classiques ?

Le bien-être garanti

C'était en 1932...Le totalitarisme s'installe en Europe ; celle-ci se prépare sourdement à s'autodétruire. C'est le moment où l'euthanasie systématiquement pratiquée est montrée pour la première fois dans notre culture. Le roman d'Aldous Huxley « *Brave New World* » (en français « *Le meilleur des mondes* »), imagine une société future : "L'État mondial", baignant dans un bonheur matérialiste sous l'égide de la science. La crainte de la mort n'existe pas : les mourants sont accueillis dans un hôpital spécialisé où, plongés dans une atmosphère festive, ils reçoivent leur dose létale de "soma", la drogue qu'ils ont déjà consommée durant toute leur vie.

"Je suis libre de me donner la mort quand je le souhaite.»

Dans l'État mondial, chacun est libre de se donner la mort quand il le souhaite, ainsi que les partisans de l'euthanasie le demandent aujourd'hui. Fin de l'angoisse ? Peut-être, mais à quel prix ? Huxley le dit : le projet d'euthanasie garantie est indissociable d'une vision globale de la société. Dans « le meilleur des mondes », le citoyen qui vient recevoir l'euthanasie dans un lieu prévu à cet effet est conditionné par tout son environnement. La recherche d'un bien-être physique immédiat est son unique horizon. Absence de livres, absence de jugement critique : le citoyen est prêt à tout accepter sans réfléchir.

Si Huxley a écrit ce roman, c'est bien pour attaquer avec tout le poids de l'ironie le modèle d'une société idéale. Il veut dénoncer ce qui est pour lui un scandale : une mort douce mais abrutissante par laquelle le mourant perd ce qu'il aurait pu avoir d'individualité, ce qui peut lui rester de conscience éclairée par une conception transcendante de l'être humain. Faisant référence à Shakespeare, Huxley souligne le fait que, dans le monde « normal », la mort est une tragédie, liée à une souffrance physique et psychique souvent insupportable. Mais affronter la mort est aussi le point culminant de l'expérience humaine, celui où l'être humain donne la pleine mesure de sa destinée.

La confusion du langage

Un peu plus tard, dans un autre roman d'anticipation : « *1984* », George Orwell annonce l'érosion de la conscience individuelle par un autre procédé. Les dirigeants du monde futur bouleversent purement et simplement le sens des mots à contenu moral ou philosophique. Des slogans apparaissent assimilant la liberté à l'esclavage, l'ignorance à la force... Les fonctionnaires du Ministère de la Vérité passent leur temps à réécrire l'histoire en fonction des contraintes politiques, ceux du Ministère de l'Amour arrêtent et torturent les opposants.

Il s'agit certes de la situation extrême qu'un pamphlet peut se permettre de montrer. Mais, dans le débat sur l'euthanasie, les mots ne changent-ils pas de signification selon celui qui les emploie ? Le sens du mot « liberté » tel que reconnu par les droits de l'homme et utilisé par les partisans de l'euthanasie (« Je suis libre de me donner la mort ») coexiste avec le sens moral du même mot utilisé par le camp opposé : la « liberté » est ici le fait d'agir conformément à la raison et à la morale. Que dire alors du mot « dignité » ? Comme le montre Xavier Dijon¹, la dignité est inhérente à notre nature humaine ; mais, lorsque les partisans de l'euthanasie évoquent « le droit de mourir dans la dignité », c'est un autre sens du mot « dignité » qui est utilisé ; la dignité est liée ici à l'image que le mourant donne de lui-même aux autres et à lui-même, à la maîtrise qu'il a sur lui-même. Ces multiples significations d'un même concept sont presque aussi anciennes que le concept lui-même. En l'occurrence, elles demandent à être clarifiées avant d'entamer une réflexion. Sans cela, exactement comme dans la société de « 1984 », la confusion du langage ouvre la porte à la manipulation des consciences.

Et l'écologie dans tout cela ?

Pour minimiser l'empreinte de l'homme sur la terre, pourquoi ne pas recourir à l'euthanasie ? Le cinéma s'est déjà saisi de ce thème. La surpopulation, les difficultés économiques, l'épuisement des ressources naturelles ne devraient-ils pas amener la société à gérer de façon rationnelle le vieillissement de sa population ? « *Soleil vert* »² montre brutalement comment affronter ces questions. En 2022, le monde est tellement pollué que la seule nourriture disponible est le « soleil vert », prétendument fabriqué à partir de plancton. La vérité est tout autre : l'euthanasie est pratiquée pour contrôler la surpopulation ; le « soleil vert » est fabriqué à partir du recyclage des cadavres humains.

S'agit-il d'un cauchemar ? L'un des rôles de l'art n'est-il pas de nous sensibiliser aux changements culturels, de nous montrer l'avenir que nos choix actuels préparent ?

Quatre-vingts ans plus tard...

Quatre-vingts ans plus tard, la perspective du « *Meilleur des mondes* » s'est inversée au point que la mort donnée par un être humain à un autre peut être présentée comme un acte d'« *Amour* ». Quatre-vingts ans pendant lesquels, imperceptiblement, le rouleau compresseur du conformisme social a rongé toute velléité de réflexion critique, a tenté de culpabiliser ceux qui veulent encore se référer à des valeurs transcendantes. À l'instar des reportages télévisés ou des publicités, des films travaillent nos émotions, nous poussent petit à petit à envisager des changements radicaux de société à partir d'exemples particuliers. « *Mar adentro* »³, « *La belle endormie* »⁴ éveillent la compassion pour les malades condamnés à une existence végétative. Sans être un film à thèse, « *Amour* »⁵ montre la mort donnée comme l'acte qui s'impose face à un conjoint victime d'un AVC. Supprimer les êtres jeunes ou vieux, seuls, fragiles, diminués au lieu de les accompagner, ce n'est pas promouvoir la dignité humaine. C'est accepter la contagion du délabrement moral sur laquelle Hannah Arendt attire l'attention dès 1950.

¹ Xavier Dijon : *Droit naturel*, Tome I, Paris, PUF, 1998

² Richard Fleischer : *Soleil vert*, 1973

³ Alejandro Amenabar : *Mar adentro*, 2004

⁴ Marco Bellocchio : *La belle endormie*, 2008

⁵ Michael Haneke : *Amour*, 2012

Bruxelles, 2032

La loi sur l'euthanasie de 2002 étendue en 2013... Quelle est la prochaine étape ?
Imaginons un instant :

Nous sommes en 2032. La situation économique reste mauvaise. La Belgique cherche encore à réduire son budget. Monsieur X., 40 ans, rend visite à son médecin parce qu'il s'inquiète d'un grain de beauté sur le dos qui commence à changer d'aspect. Il sent fatigué, inquiet. Après les examens et analyse d'usage, le médecin diagnostique un mélanome et des métastases. Le médecin estime devoir dire la vérité à son patient : statistiquement, l'espérance de vie de monsieur X est de trois mois. Le médecin ajoute : « *Vous avez déjà rempli votre déclaration anticipée d'euthanasie n'est-ce pas ?* » Non, monsieur X. était loin de souhaiter cette issue brutale. Bouleversé par la nouvelle qu'il vient de recevoir, monsieur X. n'est pas en mesure d'évaluer sa situation. Il remplit le formulaire qu'on lui tend...

L'information concernant le cancer de monsieur X est encodée dans le réseau de la sécurité sociale. Elle est ensuite reprise par le comité de suivi de la nouvelle loi sur l'euthanasie. Ce comité estime que soigner le malade coûterait trop cher étant donné ses chances de survie. Les soins palliatifs ne sont accessibles qu'aux malades ayant souscrit une assurance complémentaire ; ce n'est pas le cas de Monsieur X. qui, âgé de 40 ans, croyait que l'accès aux meilleurs traitements du cancer lui était garanti. Le comité de suivi de la loi sur l'euthanasie fait alors suivre le dossier à la police de la dignité qui prendra en charge le malade pour qu'il puisse être euthanasié.

Nous n'en sommes pas là, pas encore... Face à la perspective d'une société déshumanisée, sans idéal, un retournement reste possible. C'est à chacun de le faire advenir.

Anne De Poortere-Schillings